Nations Unies

S/PV.7204



Conseil de sécurité

Soixante-neuvième année

Provisoire

7204e séance

Lundi 23 juin 2014, à 10 heures

New York

Président :	M. Churkin	(Fédération de Russie)
Membres :	Argentine	M. De Antueno
	Australie	M. Quinlan
	Chili	M. Llanos
	Chine	M. Wang Min
	États-Unis d'Amérique	Mme Power
	France	M. Bertoux
	Jordanie	M. Hmoud
	Lituanie	Mme Murmokaitė
	Luxembourg	M. Maes
	Nigéria	M. Laro
	République de Corée	M. Oh Joon
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Wilson
	Rwanda	M. Gasana
	Tchad	M. Mangaral

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

14-43766 (F)





La séance est ouverte à 10 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

Le Président (*parle en russe*) : Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Jeffrey Feltman, Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne maintenant la parole à M. Feltman.

M. Feltman (*parle en anglais*) : C'est sur fond de multiples évolutions inquiétantes dans la région que je présente l'exposé d'aujourd'hui. Cela ne doit néanmoins pas nous faire perdre de vue la question israélo-palestinienne. Alors que les négociations de paix sont suspendues depuis la fin du mois d'avril, et malgré la retenue dont ont fait preuve les deux parties dans un premier temps, la situation sur le terrain est devenue extrêmement instable, en relation avec plusieurs faits perturbants. Des opérations de recherche intensives sont menées en Cisjordanie pour retrouver les trois étudiants israéliens enlevés près d'Hébron, tandis que s'intensifie conséquemment la violence en Cisjordanie. La grève de la faim entamée le 24 avril par des Palestiniens en détention administrative ou autre en est aujourd'hui à son soixante et unième jour. De nouvelles constructions de logements ont été annoncées dans les colonies. Et le calme fragile qui régnait dans la bande de Gaza a été rompu par plusieurs tirs de roquettes dirigés contre Israël, et par la riposte militaire israélienne. Toutes ces questions, sur lesquelles l'ONU s'est prononcée sans équivoque, ne pourront se régler que si les parties agissent de manière responsable et avec retenue. Ce n'est qu'à cette condition que tout nouvel effort de leur part pour reprendre le chemin de négociations sérieuses permettant d'aborder la question des horizons politiques – pour l'instant bien absents –, afin d'éviter une nouvelle escalade, aura des chances de porter. L'engagement et l'appui de la communauté internationale en ce sens doivent rester inébranlables.

La période considérée a également été marquée par d'importants événements politiques dans les deux camps. Le 2 juin, le Président Abbas a annoncé la formation d'un gouvernement de consensus national, dirigé par le Premier Ministre, M. Hamdallah, sur la base des engagements de reconnaissance d'Israël, de non-violence et de respect des accords antérieurs qui ont été pris par l'Organisation de libération de la Palestine. Le Président palestinien a ajouté que des élections seraient organisées dans un délai de six mois. Le 10 juin, Israël a élu pour succéder à M. Shimon Peres à la présidence du pays un membre de longue date de la Knesset – qu'il a d'ailleurs présidée à deux reprises : M. Reuven Rivlin.

La situation en Cisjordanie, déjà tendue en raison des manifestations organisées en soutien aux détenus palestiniens, s'est aggravée. Dans la soirée du 12 juin, la disparition de trois étudiants israéliens, un jeune homme de 19 ans et deux jeunes gens de 16 ans, a été signalée. Cet enlèvement a été fermement condamné, y compris par le Secrétaire général, qui a publiquement fait part de son indignation, ainsi qu'au cours d'un entretien téléphonique avec le Premier Ministre israélien, M. Nétanyahou. Israël a accusé le Hamas d'être responsable de ces enlèvements, allégation que le Hamas aurait depuis récusée. Nous considérons néanmoins comme scandaleux les propos du Hamas glorifiant les auteurs de cet acte. Si la participation du Hamas était avérée, il s'agirait en effet là d'un acte grave.

Les opérations de recherche menées par les forces de sécurité israéliennes se sont étendues au reste de la Cisjordanie, y compris dans les principaux centres de population. Les autorités israéliennes ont par ailleurs renforcé les restrictions imposées à la liberté de circulation, notamment en interdisant aux hommes d'Hébron âgés de 20 à 50 ans de traverser le pont Allenby en direction de la Jordanie, seul point de passage international dont disposent les Cisjordaniens. Nous sommes préoccupés par les informations selon lesquelles plus de 350 Palestiniens ont déjà été arrêtés, de nombreux autres blessés et quatre tués, dont un mineur, le 20 juin. Le bilan alourdi des décès en rapport avec les opérations de sécurité israéliennes en Cisjordanie est alarmant. Nous condamnons tous les meurtres de civils, et demandons qu'il soit procédé à une enquête sur ces décès. Il semblerait que le Conseil des ministres israélien ait également voté en faveur de l'imposition de conditions plus sévères aux détenus affiliés au Hamas incarcérés dans les prisons israéliennes.

Alors que la recherche des jeunes disparus se poursuit, nous lançons un appel à la retenue dans les opérations de sécurité, dans le strict respect du droit international, et dans un souci de ne pas laisser punir des personnes pour des infractions qu'elles n'auraient pas elles-mêmes commises. Parmi les personnes arrêtées

figurent des personnes réputées affiliées au Hamas et des membres du Conseil législatif palestinien, dont son président, Aziz Dweik, ainsi que plus de 50 Palestiniens précédemment libérés dans le cadre de l'accord d'échange de prisonniers contre Gilad Shalit.

Les forces de sécurité palestiniennes ont continué de s'employer à maintenir l'ordre public. Au début du mois, le 5 juin, les forces de sécurité palestiniennes auraient découvert et saisi à Hébron des explosifs, des couteaux, des drapeaux et des uniformes militaires appartenant au Hamas.

Au total, depuis notre dernière séance d'information (voir S/PV.7178), les forces de sécurité israéliennes ont effectué 607 perquisitions et arrestations et appréhendé quelque 928 Palestiniens. Cinq Palestiniens ont été tués par balle, notamment au cours de perquisitions pour retrouver les jeunes portés disparus, et 291 autres ont été blessés, notamment durant des manifestations organisées pour protester contre la barrière de séparation ou soutenir les Palestiniens se trouvant en détention administrative. Douze membres des forces de sécurité israéliennes ont également été blessés. Nous sommes très inquiets de voir que les chiffres dans toutes ces catégories sont en nette hausse depuis notre dernière séance d'information.

Les attaques de colons, qui ont augmenté durant cette même période, ont fait 18 blessés palestiniens, dont trois enfants, et causé des dommages aux biens palestiniens. Les attaques palestiniennes, qui consistent principalement en des jets de pierres ou de cocktails Molotov, ont fait sept blessés israéliens. Les autorités israéliennes n'ont pas encore rendu public les résultats de leur enquête sur la mort de deux jeunes palestiniens le 15 mai.

Les activités de peuplement, qui sont illégales au regard du droit international, se sont poursuivies à un rythme soutenu. Le 4 juin, des appels d'offres ont été publiés pour la construction de plus de 1 400 nouveaux logements en Cisjordanie et à Jérusalem-Est occupée, et les autorités israéliennes auraient repris la planification de la construction de quelque 1 000 logements suite à la décision du Premier Ministre, M. Nétanyahou, de lever le gel du processus de planification concernant 1 800 logements. Le 18 juin, la construction de 172 logements a été annoncée dans la colonie de Har Homa, entre Jérusalem et Bethléem.

La démolition de 65 structures palestiniennes a provoqué le déplacement d'environ 112 Palestiniens, dont 56 enfants. Les autorités israéliennes ont détruit ou saisi 28 articles d'aide humanitaire financés par les donateurs, notamment une cargaison d'eau et de matériel d'assainissement le 5 juin, qui était destinée à une communauté bédouine vulnérable à Al-Ganoub, dans le sud de la Cisjordanie.

Le Secrétaire général et la Haut-Commissaire aux droits de l'homme restent profondément préoccupés par la détérioration de l'état de santé des prisonniers palestiniens en grève de la faim prolongée. Tous deux ont appelé à maintes reprises l'attention sur la situation des prisonniers en détention administrative et réitéré leur position de longue date, à savoir que les personnes placées en détention administrative doivent être soit inculpées, soit remises en liberté au plus vite. L'ONU est préoccupée par l'amendement législatif dont le Gouvernement a saisi la Knesset israélienne et qui, s'il était adopté, permettrait dans certaines conditions de nourrir et de soigner contre leur volonté les prisonniers en grève de la faim, contrairement aux normes internationales. Ce texte soumis par le Gouvernement a été adopté en première lecture par la Knesset le 9 juin, en dépit de la ferme opposition d'organisations médicales et de défense des droits de l'homme nationales et internationales.

Les tensions sont restées présentes autour des lieux saints de la vieille ville. Depuis notre dernier exposé, des restrictions à l'accès des Palestiniens ont été imposées à plusieurs reprises et des affrontements entre fidèles et forces de sécurité israéliennes, notamment le 13 juin, se sont traduits par plusieurs dizaines de blessés et d'individus arrêtés côté palestinien. Nous demandons à toutes les parties de faire preuve de la plus grande retenue en ce qui concerne l'esplanade des Mosquées et de respecter pleinement le caractère sacré des lieux saints de toutes les religions.

À Gaza, la situation jusque-là globalement calme a commencé à se déliter, en particulier après l'enlèvement des étudiants israéliens. Depuis notre dernière d'information, 39 roquettes et quatre obus de mortier ont été tirés sur Israël. Deux roquettes ont explosé sur leur site de lancement et 17 n'ont pas atteint leur objectif et sont tombées sur Gaza, blessant deux filles palestiniennes le 16 juin. Trois roquettes ont été interceptées par le système Dôme d'acier, mais quatre obus de mortier et 19 roquettes ont atterri dans des zones à ciel ouvert en Israël, dont deux près de la ville d'Ashkelon, sans toutefois faire de blessés. Au total, Israël a effectué cinq incursions et 38 frappes aériennes

à Gaza, tuant un militant palestinien et un enfant âgé de 7 ans. Un autre civil palestinien est mort le 8 juin des suites de ses blessures après avoir été touché par des tirs de la Marine israélienne le 26 mai. Au total, 10 militants et huit civils palestiniens ont été blessés par des tirs israéliens. Nous condamnons une nouvelle fois les tirs de aveugles roquettes contre des civils et toutes pertes civiles. Nous appelons par ailleurs toutes les factions palestiniennes à respecter la trêve, conformément aux accords conclus en amont de l'accord d'unité. Il est capital d'appuyer les efforts que déploie l'Autorité palestinienne pour assurer les fonctions de sécurité à Gaza et unifier les forces de sécurité sous une seule autorité de commandement légitime.

La persistance des difficultés socioéconomiques liées au durcissement des conditions d'accès et à la poursuite de la violence complique considérablement les chances du nouveau Gouvernement de consensus national de s'acquitter de ses fonctions et d'améliorer concrètement la vie des habitants de Gaza, ce à quoi l'ONU a promis de l'aider. Les tensions autour de la question du paiement des salaires ne sont qu'une manifestation des problèmes immédiats qui se posent alors que l'Autorité palestinienne tente de réunifier les institutions. Le fait que les indicateurs continuent de signaler une récession aigüe nous inquiète, en particulier le taux d'insécurité alimentaire, qui s'élève à 57 %, et le taux de chômage, qui se situe à 41 % de la population et touche les jeunes de manière disproportionnée.

Nombre des problèmes que rencontre Gaza requièrent des solutions structurelles, qui pour l'instant continuent de se faire attendre. Suite à l'enlèvement commis le 12 juin et au tir de roquette qui s'en est suivi, le point de passage de Kerem Shalom a été fermé du 15 au 17 juin, sauf pour l'acheminement du carburant. Il a été pleinement rouvert le 18 juin. Depuis le dernier rapport que nous avons présenté au Conseil, la reprise d'aucun nouveau projet de construction de l'ONU n'a été approuvée, et les travaux précédemment autorisés n'ont pu avancer du fait de la fermeture des points de passage. L'ouverture des points de passage pour les biens et les personnes, l'accès aux matériaux de construction, le rétablissement des liens commerciaux entre la Cisjordanie et Gaza et la reprise des exportations sont plus urgents que jamais pour relancer l'économie et créer des emplois. Le point de passage de Rafah n'a été ouvert que sept jours durant la période considérée.

Dans les circonstances actuelles difficiles, l'ONU continuera, même si cela ne sera pas facile, de fournir une assistance à la population de Gaza, en étroite coopération avec les ministres nouvellement désignés.

En ce qui concerne le Liban, le délai constitutionnel pour l'élection d'un nouveau président est arrivé à expiration le 25 mai. Conformément à la Constitution, les pouvoirs présidentiels ont été transférés au Conseil des ministres dirigé par le Premier Ministre, M. Salam. Sept sessions parlementaires ont été convoquées à ce jour, mais le quorum nécessaire n'a pas été atteint. Nous soulignons une nouvelle fois qu'il est urgent que les dirigeants libanais élisent un président au plus vite et qu'il importe au plus haut point que, dans l'intervalle, le Gouvernement s'acquitte efficacement de ses responsabilités.

La situation en matière de sécurité est restée relativement calme grâce à la mise en œuvre, depuis avril, des plans de sécurité pour Tripoli et la Bekaa. Cependant, un attentat-suicide à la voiture piégée commis au poste de sécurité de Dahr Al-Baidar le 20 juin a tué un membre des forces de sécurité intérieures. Cet attentat a coïncidé avec une vaste opération de police effectuée à Beyrouth, dans le district de Hamra, au cours de laquelle plusieurs suspects ont été arrêtés, après que les organismes de sécurité ont été informés de la possibilité de nouveaux attentats, ce qui a poussé les autorités à accroître le niveau d'alerte à Beyrouth et ailleurs. Ce dernier mois, des aéronefs syriens ont effectué au moins cinq frappes aériennes en territoire libanais et il y a eu trois cas de bombardements transfrontaliers depuis la Syrie.

Aujourd'hui, plus de 1,1 million de réfugiés syriens sont enregistrés au Liban. Le 31 mai, le Ministre de l'intérieur a annoncé que les réfugiés syriens qui retournaient en Syrie perdraient leur statut de réfugiés au Liban. Les restrictions placées sur l'entrée de réfugiés palestiniens de Syrie ont été remises en vigueur. La situation dans les camps palestiniens reste préoccupante; le 19 mai une explosion à Ain Al-Hilweh aurait visé un responsable du Fatah. Les chefs de factions ont cherché à coordonner leurs actions avec les autorités libanaises pour répondre à ces préoccupations, notamment à Ain Al-Hilweh.

Le 17 juin à Rome, le Gouvernement italien a organisé une conférence ministérielle dans le cadre du Groupe international d'appui au Liban sur le soutien à accorder à l'Armée libanaise. Les participants de 43 délégations se sont réjouis de l'annonce selon laquelle l'Armée libanaise allait bénéficier d'une nouvelle assistance et ont proposé une augmentation de

l'aide dans des domaines prioritaires. La situation dans la zone d'opérations de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban le long de la Ligne bleue est restée généralement calme et stable, en dépit de violations israéliennes quasi quotidiennes de l'espace aérien libanais.

Pour ce qui est de la Syrie, le 20 juin le Secrétaire général a réitéré ses vives préoccupations face aux niveaux continus de violence, de souffrances humaines et de destruction, et je voudrais réitérer les six points qu'il avait évoqués vendredi en vue de remédier à cette situation d'une manière intégrée et conformément aux principes établis.

La première priorité est de mettre fin à la violence. Il faut absolument arrêter les flux d'armes et de combattants qui arrivent dans le pays. À cette fin, il faut imposer un embargo sur les armes. Des accords de cessez-le-feu locaux, même imparfaits, sont en train de voir le jour; ils nous permettent d'acheminer une aide fort nécessaire et de limiter les niveaux de violence. Nous devons transformer ces accords de guerre en accords de paix. Un de ces arrangements a été conclu tout récemment ce week-end dans le camp de réfugiés de Yarmouk, à Damas.

Deuxièmement, nous devons faire tout notre possible pour protéger les droits de l'homme, la sûreté et la dignité des habitants de la Syrie, dont 3,5 millions sont difficiles à atteindre. Les sièges doivent cesser et un accès humanitaire immédiat et sans entrave doit être accordé au travers des lignes de front intérieures et des frontières.

Troisièmement, nous avons un besoin désespéré de lancer de nouveaux efforts visant à initier un véritable processus politique pour une nouvelle Syrie. Le Secrétaire général désignera bientôt un nouvel envoyé auquel les acteurs régionaux et internationaux devront accorder leur plein appui et leur entière coopération.

Quatrièmement, un processus de paix crédible devra prendre en compte la question de la responsabilité pour les crimes graves commis par toutes les parties.

Cinquièmement, si aujourd'hui a été un grand moment grâce à l'élimination des derniers produits chimiques identifiés, il demeure impératif d'achever la destruction des armes chimiques en Syrie. L'effort conjoint de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques et de l'ONU a joué un rôle crucial dans le renforcement des normes mondiales en matière d'interdiction des armes chimiques.

Sixièmement enfin, la longue durée du conflit en Syrie a créé un terreau fertile pour les groupes armés radicaux, notamment les groupes affiliés à Al-Qaida. Les récents événements en Iraq ont montré avec force que le conflit syrien peut avoir des conséquences dévastatrices sur les pays voisins et au-delà.

De graves incidents survenus récemment le long de la zone de séparation surveillée par la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement (FNUOD) rappellent avec brutalité le risque d'escalade régionale provoqué par le conflit syrien. Hier, à environ 300 mètres au nord de la position 52 de la FNUOD, des coups de feu tirés depuis le secteur Bravo vers le secteur Alpha ont causé la mort d'un adolescent israélien et blessé trois entrepreneurs en bâtiment israéliens, dont le père de l'adolescent, qui travaillaient le long de la barrière technique israélienne. En représailles, les Forces de défense israéliennes ont procédé à des tirs de char et, tôt ce matin, ont effectué des frappes aériennes. Le personnel de la FNUOD se trouvant dans cette zone s'est mis à l'abri et n'a pas été touché; la FNUOD a ouvert une enquête. Toutes les parties concernées doivent faire montre de la plus grande retenue, respecter leurs obligations mutuelles et cesser de tirer des coups de feu au travers de la ligne de cessez-le-feu.

Nous sommes confrontés à une véritable crise qui met la région devant de nouvelles épreuves. Des forces négatives sur de multiples fronts au Moyen-Orient continuent de puiser leur force dans la discorde qu'elles sèment et en entravant toute possibilité de solutions politiques. Nous devrions voir là un avertissement qui nous met tous au défi d'œuvrer de concert à rétablir les perspectives d'une paix régionale durable. Dans le contexte israélo-palestinien, les deux parties se doivent d'exercer la plus grande retenue afin de contenir ce qui s'est rapidement transformé sur le terrain en une situation critique sur le plan de la sécurité, de rétablir le calme et de créer des perspectives propices à une reprise du processus de négociations. C'est le moment de prendre un nouvel élan et de manifester la volonté politique de mettre fin au conflit et à l'occupation qui ont déjà marqué la vie d'un bien trop grand nombre d'Israéliens et de Palestiniens depuis bien trop longtemps. Nous devons travailler ensemble à l'édification d'un meilleur avenir pour les peuples de la région.

Au nom du Secrétaire général, je tiens également à exprimer notre appréciation collective aux représentants et coordonnateurs spéciaux des Nations Unies, à leurs

équipes et aux équipes de pays des Nations Unies qui s'attachent avec héroïsme et diligence à relever les défis que j'ai évoqués aujourd'hui dans mon exposé.

Le Président (*parle en russe*) : Je remercie M. Feltman pour son exposé.

J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 10 h 25.